

# MODALITÉS D'INSCRIPTION

## FORMATIONS PROFESSIONNELLES

### À lire avant toute inscription

#### CNFPT

Les inscriptions des formations organisées par le CNFPT doivent s'effectuer directement auprès de cet organisme via l'espace pro en ligne : [inscription.cnfpt.fr](http://inscription.cnfpt.fr)

Pour toute information, contactez les délégations Pays de la Loire ou Normandie du CNFPT.

Pour les salariés hors fonction publique, l'inscription aux stages organisés en partenariat avec le CNFPT est conditionnée à l'obtention de moyens de financements complémentaires qui peuvent être sollicités auprès des organismes collecteurs de fonds pour la formation professionnelle : plus de renseignements auprès de Mayenne Culture.

#### FORMATIONS MAYENNE CULTURE

Se renseigner dans un premier temps auprès de l'employeur sur la possible prise en charge de la formation et de l'adhésion obligatoire à Mayenne Culture.

##### ► L'employeur accepte la prise en charge

Transmettre le bulletin d'inscription (p. 47 et 48) dûment rempli, visé par le directeur, à l'employeur ou au service formation de la collectivité qui fera suivre son bon de commande (coût de la formation et de l'adhésion, si l'employeur n'est pas déjà adhérent pour la période en cours) et le formulaire d'inscription à Mayenne Culture.

##### ► L'employeur refuse la prise en charge

Le stagiaire prend alors en charge les coûts d'inscription. Remplir le bulletin d'inscription (p. 47 et 48) et le renvoyer accompagné du règlement correspondant au coût de la formation + 10 euros d'adhésion individuelle obligatoire à Mayenne Culture (chèque à l'ordre de Mayenne Culture).

#### INSCRIPTIONS ET MODALITÉS COMPTABLES

L'inscription est effective dès que Mayenne Culture reçoit, dans la limite des places disponibles :

- le bon de commande lorsque que l'employeur est une collectivité
- le règlement par chèque (à l'ordre de Mayenne Culture) ou en espèces lorsque l'employeur est une structure de droit privé
- le règlement par chèque (à l'ordre de Mayenne Culture) ou en espèces pour les inscriptions individuelles (non prises en charge par l'employeur)

Le règlement s'effectue par formation et éventuellement par stagiaire.

Le droit d'inscription (coût pédagogique et adhésion) est encaissable et facturable dès le premier jour de la formation.

*(article 4 de la convention de formation).*

#### MODALITÉS D'ADHÉSION

L'adhésion à Mayenne Culture est obligatoire, sauf pour les formations organisées par le CNFPT. Elle est valable du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019

Le coût de l'adhésion est de :

- 10 € pour les inscriptions individuelles (non prises en charge par l'employeur ou une structure de droit privé)
- 20 € pour les communes, établissements scolaires, associations et autres structures de droit privé ou public
- 50 € pour les communautés de communes et autres EPCI

Cette adhésion autorise tout élu, agent ou salarié de la structure adhérente à participer aux activités proposées pour la saison en cours et à participer à la vie de l'association Mayenne Culture.

Elle donne également le droit au tarif réduit sur les spectacles du festival Les nuits de la Mayenne et pour les concerts de l'Ensemble instrumental de la Mayenne organisés par Mayenne Culture.

#### ANNULATION

En cas d'annulation du fait de Mayenne Culture, le droit d'inscription versé est intégralement remboursé.

Pour tout désistement du stagiaire intervenant après la date limite d'inscription, Mayenne Culture procède à l'encaissement intégral du règlement dans les conditions visées à l'article 4, sauf cas de force majeure dûment justifié le jour du désistement.

Tout stage commencé est dû intégralement.

# BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATIONS 2018/2019

Mayenne Culture

## IDENTIFICATION

Madame /  Monsieur

Nom : .....

Prénom : .....

Né(e) le : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

Acceptez-vous de recevoir des informations  
relatives aux activités de Mayenne Culture ?

oui     non

► Pour les membres d'associations culturelles  
ou ensembles amateurs :

- Association
- Compagnie de danse
- Ensemble vocal
- Ensemble instrumental
- Groupe de musiques actuelles
- Troupe de théâtre
- Autre : .....

Nom de la structure : .....

Fonction : .....

Discipline(s)/instrument(s) pratiqué(s) : .....

► Pour les personnels des établissements  
d'enseignement artistique

Fonction : .....

Depuis le : .....

Discipline(s) enseignée(s) : .....

Département(s) d'enseignement :

50 /  53 /  61 /  72

Autre : .....

## DROIT À L'IMAGE

J'autorise     Je n'autorise pas par la pré-  
sente Mayenne Culture à diffuser les pho-  
tographies et vidéos capturées lors des  
actions auxquelles je me suis inscrit(e) et  
sur lesquelles je figure. Cette autorisation  
est valable pour l'édition des documents  
de communication imprimés et numériques  
de Mayenne Culture ainsi que pour la pro-  
motion de ses activités dans les médias et  
auprès de ses partenaires

*Cette autorisation pourra être révoquée à tout mo-  
ment par le signataire. La présente autorisation est  
incessible à une structure tierce.*

Date : .....

Signature : .....

## PRISE EN CHARGE PAR L'EMPLOYEUR

Employeur : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

**Demande de prise en charge :**

acceptée     en cours

**Montant de l'adhésion :**

50 € pour les communautés de com-  
munes et autres EPCI

20 € pour les communes, associations et  
autres structures de droit privé ou public

## FORMATIONS CNFPT

Pour les formations organisées par le CNFPT les inscriptions s'effectuent sur [inscription.cnfpt.fr](http://inscription.cnfpt.fr)

- Le travail en équipe | p.10
- La gestion du statut des enseignants artistiques | p.11
- Création collective instrumentale | p.23
- Se concentrer et apprendre avec fluidité | p.24

## FORMATIONS MAYENNE CULTURE

- Formation individualisée | p.6
- Tutorat pédagogique | p.7
- La relation aux élus | p.12
- Orchestrer pour un ensemble débutant | p.16
- La pédagogie de projet | p.17
  - Allonnes
  - Valognes
- Bal Renaissance | p.38
- Répertoire chorégraphique et transmission | p.19
- Diriger un ensemble instrumental | p.28
- Initiation aux techniques d'éclairage | p.30
- Dans les pas de Dominique Bagouet | p.20
- Le chœur théâtral | p.31
- Affiner son geste et le son de l'orchestre | p.29
- Musique en mouvement selon Dalcroze | p.21
- Éveil artistique commun | p.22
- Mieux comprendre les relations inter-personnelles | p.13
- Des outils pour la direction du chœur | p.32
- Partenaire particulier | p.33
- Sécurité et accueil du public | p.39
- Enseignement artistique adapté | p.25
- Pagode do Brasil | p.34
- Journée de rentrée des musiciens-intervenants | p.40
- Formation d'équipe | p.8
- Grandir avec la danse | p.18
- L'enseignement artistique d'aujourd'hui à demain | p.36
- Les ÉEA, acteurs de l'ÉAC | p.37

| Coût      | Date limite d'inscription |
|-----------|---------------------------|
| 120 euros | 19 oct.                   |
| 120 euros | 19 oct.                   |
| 30 euros  | 19 oct.                   |
| 60 euros  | 9 nov.                    |
| 60 euros  | 9 nov.                    |
|           | 29 mars                   |
| 30 euros  | 9 nov.                    |
| 55 euros  | 16 nov.                   |
| 120 euros | 16 nov.                   |
| 120 euros | 16 nov.                   |
| 40 euros  | 21 déc.                   |
| 60 euros  | 21 déc.                   |
| 120 euros | 11 jan.                   |
| 60 euros  | 25 jan.                   |
| 60 euros  | 1 <sup>er</sup> fév.      |
| 60 euros  | 15 fév.                   |
| 60 euros  | 1 <sup>er</sup> mars      |
| 60 euros  | 1 <sup>er</sup> mars      |
| 30 euros  | 1 <sup>er</sup> mars      |
| 80 euros  | 8 mars                    |
| 60 euros  | 5 juil.                   |
| Gratuit   | 5 juil.                   |

Contactez Mayenne Culture

À partir d'octobre 2018

Voir modalités page 36

Voir modalités page 37

## ADHÉSION OBLIGATOIRE À MAYENNE CULTURE

(Voir modalités d'inscription, p.46)

- 10 euros (individuel) |  20 euros (communes, associations...) |  50 euros (EPCI)

Date et signature :

### Bulletin à retourner à :

Mayenne Culture | 84 avenue Robert Buron | CS 21429 | 53014 Laval cedex  
02 43 67 60 90 | [contact@mayenneculture.fr](mailto:contact@mayenneculture.fr)

Les informations recueillies dans ce bulletin d'inscription font l'objet d'un traitement informatique destiné à effectuer le suivi administratif des stagiaires, dans le cadre, notamment, des obligations applicables aux organismes de formation professionnelle. Conformément à la loi « Informatiques et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données vous concernant, d'opposition et de limitation du traitement de ces données, ainsi que d'un droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez l'exercer par courrier électronique auprès de Mayenne Culture : [contact@mayenneculture.fr](mailto:contact@mayenneculture.fr)

Vos données personnelles ne peuvent être transmises à des tiers que dans le cadre de la gestion de votre contrat avec Mayenne Culture et sont conservées, notamment, selon les règles relatives aux obligations des organismes de formation professionnelle.